

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 18/09/2024 - A2024/035262 - 2017 C 00004 - 824 999 080 - 23 SALA

23 SALA

GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE AU CAPITAL DE 4.115 EUROS

SIEGE SOCIAL : 23 RUE SALA 69002 LYON

824 999 080 RCS LYON

(CI-APRES LE « GROUPEMENT »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

Remplacement du Président du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale,

Sur proposition du Président du Conseil d'Administration et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration ;

RAPPELLE que le mandat du Président du Conseil d'Administration arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale,

PREND ACTE que Monsieur Romain LUCIANI a indiqué au Groupement qu'il quittait l'ensemble des fonctions qu'il exerce actuellement au sein du Groupement ;

PREND ACTE en conséquent de la fin du mandat de Monsieur Romain LUCIANI aux fonctions de Président du Conseil d'Administration ;

DECIDE en conséquent de nommer Madame Aurélie POLI, en qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration pour une durée de trois (3) exercices qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

PREND ACTE que Madame Aurélie POLI a fait savoir par avance qu'il acceptait le mandat de Président du Conseil d'Administration et que rien ne s'opposait à cette nomination.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

Renouvellement des mandats des Administrateurs

L'Assemblée Générale,

Sur proposition du Président du Conseil d'Administration et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration ;

Sous réserve de la nomination de Madame Aurélie POLI en qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration,

RAPPELLE que les mandats des membres du Conseil d'Administration viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale ,

DECIDE de procéder au renouvellement des mandats d'Administrateur de Monsieur Cyril JUILLARD, de Madame Aude MILLIAT-FREREJEAN et de Madame Valérie CHAZAUD.

RAPPELLE que les mandats des membres du Conseil d'Administration ont une durée de trois (3) exercices et qu'ils viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

INDIQUE que Monsieur Cyril JUILLARD, Madame Aude MILLIAT-FREREJEAN et Madame Valérie CHAZAUD ont fait savoir par avance qu'elles acceptaient le renouvellement de leur mandat et que rien ne s'opposait à ce renouvellement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Renouvellement des mandats des Contrôleurs de gestion

L'Assemblée Générale,

Sur proposition du Président du Conseil d'Administration et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration ;

RAPPELLE que les mandats de Contrôleurs de gestion arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale,

PREND ACTE que Monsieur Romain LUCIANI a indiqué au Groupement qu'il quittait l'ensemble des fonctions qu'il exerce actuellement au sein du Groupement ;

DECIDE de procéder au renouvellement du mandat Madame Aurélie POLI aux fonctions de Contrôleur de gestion et de nommer, en remplacement de Monsieur Romain LUCIANI, Monsieur Cyril JUILLARD en qualité de nouveau Contrôleur de gestion.

RAPPELLE que les mandats des Contrôleurs de gestion ont une durée de trois (3) exercices qui prendront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

PREND ACTE que Monsieur Cyril JUILLARD a fait savoir par avance qu'il acceptait ce mandat et que rien ne s'opposait à cette nomination.

INDIQUE que Madame Aurélie POLI a fait savoir par avance qu'elle acceptait le renouvellement de son mandat et que rien ne s'opposait à ce renouvellement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

Renouvellement des mandats des Contrôleurs des comptes

L'Assemblée Générale,

Sur proposition du Président du Conseil d'Administration et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration ;

RAPPELLE que les mandats de Contrôleurs des comptes arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale,

PREND ACTE que Monsieur Romain LUCIANI a indiqué au Groupement qu'il quittait l'ensemble des fonctions qu'il exerce actuellement au sein du Groupement ;

DECIDE de procéder au renouvellement des mandats Madame Aurélie POLI et de Madame Valérie CHAZAUD aux fonctions de Contrôleurs des comptes et de nommer, en remplacement de Monsieur Romain LUCIANI, Monsieur Cyril JUILLARD en qualité de nouveau Contrôleur des comptes

RAPPELLE que les mandats des Contrôleurs de gestion ont une durée de trois (3) exercices qui prendront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

PREND ACTE que Monsieur Cyril JUILLARD a fait savoir par avance qu'il acceptait ce mandat et que rien ne s'opposait à cette nomination.

INDIQUE que Madame Aurélie POLI et de Madame Valérie CHAZAUD ont fait savoir par avance qu'elles acceptaient le renouvellement de leur mandat et que rien ne s'opposait à ce renouvellement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

Pouvoirs

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires,

DONNE tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

[...]



**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AURELIE POLI**